

BOURSE DEPARTEMENTALE DU SECONDAIRE

A remplir impérativement par le chef d'Etablissement *

* Il est demandé au Chef d'Etablissement de veiller à renseigner l'ensemble des rubriques, notamment les renseignements relatifs au bénéfice ou non de la bourse nationale de l'enseignement secondaire. Pour les demandes de bourses nationales, veuillez attendre les décisions rendues par la commission d'attribution des bourses nationales provisoires pour renseigner la (les) fiche (s) élève (s).

Rappel : le dossier de Bourse Départementale du Secondaire doit être impérativement rempli en ligne sur le site : www.mes-services-publics70.fr (date limite de dépôt 31 décembre 2025).

➤ Renseignements concernant l'élève

- ✧ Chef d'établissement :
- ✧ Etablissement :
- ✧ Elève : ✧ Date de naissance :
- ✧ Classe : Diplôme préparé :
- ✧ Qualité : ☐ Externe ☐ Interne ☐ Demi-pensionnaire
- ✧ Cycle d'études : ☐ 1^{er} cycle ☐ 2^{ème} cycle
- ✧ Bénéficie d'une bourse des collèges : ☐ OUI ☐ NON
- ✧ Bénéficie d'une bourse des lycées : ☐ OUI ☐ NON
- ✧ Apprenti (e) rémunéré (e) : ☐ OUI ☐ NON

A le

Le Chef d'Etablissement (Signature et cachet)

Les informations recueillies dans le cadre du dispositif « Bourse départementale du secondaire » permettent de confirmer l'exactitude des renseignements fournis par l'élève et d'indiquer si il a bénéficié ou non d'une bourse de l'établissement ou si il est rémunéré dans le cadre d'un apprentissage.

Les données collectées seront conservées pour une durée limitée conformément aux règles d'archivage en vigueur.

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) et à la Loi Informatique et Libertés modifiée du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectificatif, d'effacement des données vous concernant. Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au Délégué de la Protection des Données à l'adresse suivante : DPO@haute-saone.fr.

Vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr)